JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL DE LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO

Les échos de Saint-Cast Le Guildo

N° 09

www.saintcastleguildo.com

janvier - février 2009

Dépôt légal imprimerie 2005 • Responsable de la publication : Jean FERNANDEZ

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
La nouvelle formule du bulletin	p 3
Informations municipales	p 4
Libre expression des minorités	p 4
Le dossier du Mois	p 5
Les grands chantiers	p 8
Synthèse des réunions de quartier	p 9
Permis de construire	p 12
P.L.U	p 13
Travaux en cours	p 13
Etat Civil	p 14
Infos pratiques	p 15
Actualité des associations	p 17
Infos Office de Tourisme	p 19

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :

M. Jean François GIRARD
Mme Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
M. Gérard VILT,
Mme Carine HERVO

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :

Rayures et Pointillés
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
Fax : 02 96 80 49 45
E-Mail : llletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :

Imprimerie PEIGNE
22 100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17
Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :
vue de Saint-Cast Le Guildo
par M. LE PEUCH

Le mot du maire

"Meilleurs vœux pour 2009"

En ce début d'année, je voudrais tout d'abord, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, vous présenter mes meilleurs vœux pour 2009. Vœux de santé, de réussite et de prospérité malgré la grande morosité du contexte actuel. Puisse cette nouvelle année apporter à tous des conditions de vie acceptables.

Je sais que vous attendez que les promesses faites pendant la campagne électorale et pour lesquelles vous nous avez accordé votre confiance, se réalisent. Je vous confirme que nous tiendrons le cap… Et je tiens à remercier tous les élus de St Cast le Guildo pour le travail qu'ils réalisent quotidiennement dans notre commune et la contribution qu'ils apportent à sa vie démocratique. Je le dis pour tous les élus, majorité et minorités confondues, avec qui, au-delà de nos nécessaires différences et de nos divergences, nous pouvons débattre utilement et travailler pour l'avenir de notre commune.

C'est la raison pour laquelle, je voudrais vous dire quelques mots sur ce que représente pour moi la fonction d'élu.

- Loin des caricatures trop faciles, un élu ne s'enferme pas dans son bureau à l'écart des difficultés quotidiennes : il est à l'écoute de toutes les situations parfois très douloureuses de ses concitoyens.

- Être élu, ce n'est pas disserter sur des idéologies, c'est être confronté au réel, c'est trouver des solutions concrètes à des problèmes concrets.

- Être élu n'est pas une profession, c'est un engagement, c'est une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général.

La période des vœux est toujours un temps éphémère d'utopies dont il ne faut surtout pas se priver mais avant de fixer nos rêves, il faut regarder les choses telles qu'elles sont, avec réalisme.

« Il n'y a de réussite qu'à partir de la vérité » disait le Général De Gaulle.

Et nous vivons une réalité difficile dans un contexte international inquiétant. En France, les conditions de vie quotidienne sont un sujet d'angoisse majeur. Nous rencontrons autour de nous des situations choquantes et révoltantes pour lesquelles la résignation ou l'impuissance sont moralement inacceptables.

Pour être en mesure de construire l'avenir, il nous faut cependant préserver une petite part de sérénité en gardant en mémoire que la France garde sa place de grande puissance mondiale et que notre démographie se porte très bien. C'est la première fois qu'il m'est permis, en début d'année de vous présenter non seulement le bilan de notre action de 9 mois, mais également les perspectives qui vont orienter l'année qui s'ouvre, et les grands moments qui vont marquer les mois à venir. Vous pouvez lire un bilan complet dans ce journal communal, un nouveau journal qui symbolise le chemin déjà parcouru.

Il me semble important d'évoquer à nouveau 3 temps forts dans la vie de notre commune en 2008 :

- L'avancement du chantier du port, j'ai eu la confirmation que le calendrier des travaux serait respecté.
- L'inauguration de la liaison piétonne et le succès qu'elle remporte au vu de sa fréquentation
- La commémoration de la bataille de St Cast

Ces derniers, 2 temps mémorables, ne furent pas seulement, n'en plaisent aux esprits grognons, des investissements financiers lourds mais aussi des moments forts de la vie collective et surtout des souvenirs, des émotions partagés.

En 2009, d'autres événements se profilent :

- L'arrivée d'une étape du Tour de Bretagne cycliste, événement très festif dans notre région.
- Une étape du Tour de France à la voile et l'inauguration du port.
- Les animations préparées par l'office du tourisme
- Un festival de jazz en gestation

Bonne Année à tous
Bonne année à St Cast le Guildo!

Jean Fernandez
Maire de Saint-Cast Le Guildo

Présentation de notre nouveau journal municipal

Une nouvelle formule

Comme prévu, vous avez entre les mains votre nouveau journal municipal !

Sur la base de l'enquête faite l'été dernier, après un travail en « Comité de projet » (*), après lecture des nombreux exemples proposés par quelques Castins & Guildocéens nous apportant les journaux d'autres communes de France et de Navarre de leur connaissance, voici donc le N°1 des « Echos de Saint-Cast le Guildo ! »

Les grands axes éditoriaux

Votre nouveau journal s'appuie sur les axes suivants :

- un journal « simple », d'informations pratiques très locales, ne cherchant pas à plagier de « vrais » journaux,
- une mise en page plus aérée (typographie, présentation, etc.),

> "Toute l'équipe projet, ... souhaite que ce nouveau journal vous plaise et réponde à vos attentes ..."

- l'usage de quelques photographies,
- des textes courts, toujours signés,
- pas de publicité (hors de la mention d'ouverture de nouveaux commerces et artisans, sur la commune),
- un sommaire fixe, autour de quelques grandes rubriques,
- une seule couleur, sauf pages de couverture. Évolution possible à terme, selon vos souhaits,
- une pagination autour de 16 pages,
- 10 numéros annuels (2 numéros doubles : juillet - août et janvier - février).

Ce journal est désormais sous traité, tant dans la phase de conception que d'impression. Cela dégage d'autant, du temps-agent communal, affectable à d'autres tâches plus prioritaires.
Au final, ce nouveau journal coûte le même prix, voir un peu moins que l'ancien.

Les phases d'élaborations

Le déroulé mensuel est désormais fixé ainsi :

- fourniture des informations (textes, photos,...) par le demandeur à la mairie (mairie@saintcastleguildo.fr), sous forme numérique exclusivement (fichier word,..) à une date impérative, il n'y aura pas de « relance ». Passé ce délai, l'information sera prise en compte le mois suivant (pour le journal d'avril fournir les éléments pour le vendredi 13 mars 09).
- validation par le Comité de rédaction (**)
- montage de la maquette.
- signature du BAT (bon à tirer). Passé ce délai, plus aucune modification n'est possible.
- impression
- distribution.

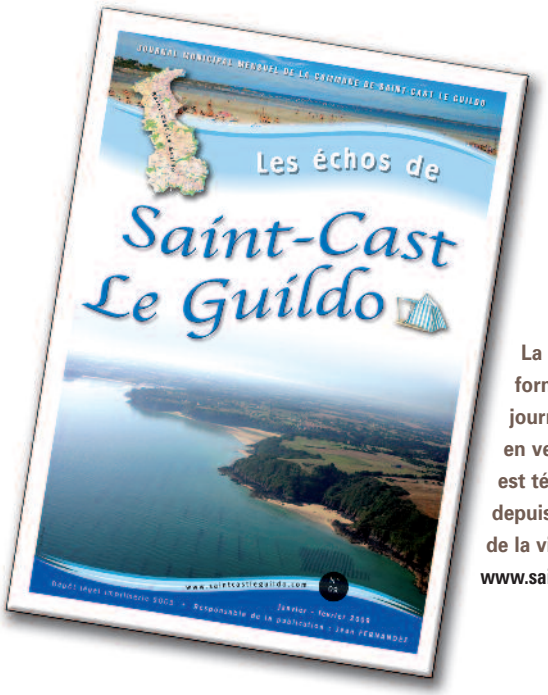

La nouvelle formule de notre journal municipal en version couleur est téléchargeable depuis le site de la ville : www.saintcastleguildo.com

Toute l'équipe projet (***) avec moi, souhaite que ce nouveau journal vous plaise et réponde à vos attentes tout en montrant un visage plus dynamique de notre cité.

Merci de toutes vos remarques, suggestions et observations, sachant que nous avons convenu avec le sous-traitant, 3 numéros d'essai (celui-ci + les 2 prochains numéros).

A suivre donc…
Jean-François GIRARD

NB- Le journal (alors en couleur !) reste téléchargeable depuis le site de la ville www.saintcastle-guildo.com (Profitez en : il vient de changer !)
(*) T. Bollaert, M.P. Decoene, E. Bayle, S. Vignais, J.-P. Valès, P. Octave-Rolland, V. Souvay, C. Hervo, J.-F. Girard
(**) Maire, G. Vilt, C. Foucault Coulibaly, V. Souvay et J.F. Girard.
(***) Le comité projet, cf. composition rappelé ci-dessus (*) est désormais dissous. Il devient « Comité de suivi », et à ce titre interviendra pour les grandes phases ultérieures : décision définitive à l'issue de la période d'essai de 3 numéros, proposition d'évolution majeure éventuelle (ex passage à la couleur), développement de la pagination, etc.

Informations Municipales

PRINCIPALES INFORMATIONS PRATIQUES

SUITE AUX DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2008

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie).

1- Fixation des tarifs communaux 2009.

2- Modification du mode de revalorisation des loyers des appartements communaux.

3- Mise en vente de l'ancienne poste du Guildo. (selon estimation des Domaines de 200 000 €).

4- Terrain David : Dans le cadre de l'opération 07-4 inscrite au POS, « passage de 4 m réservé pour l'écoulement des eaux pluviales, et circulation au moins pour les piétons », M. David, propriétaire de la parcelle concernée, accepte de céder à la commune la surface incriminée (52 m²) pour 1 € symbolique.

5 - Dénomination : Après avis du comité consultatif en charge du patrimoine communal, sont adoptés les noms des nouvelles voies suivantes :

- Rue de la Chouanerie (La Grohendais),
- Rue Harel de la Noë (La Grohendais),
- Rue du Clos Chatel (Sainte Brigitte),
- Rue du Signal de Carlan (La Ville Pichet),
- Allée de la Diligente (Rue des Vallets),
- Allée de Liard (Rue de la Fresnaye),
- Allée de l'Emmeline (Rue de la Fresnaye).

6 - Travaux d'éclairage public et d'effacement de réseau :
- Rue du Port Jacquet, pour 195 000 €, dont 79 100 € à la charge de la Commune.
- Rue de la Corniche en l'Isle, pour 160 000 €, dont 75 500 € à la charge de la Commune.

7- Extension de réseau basse tension, rue du Chemin Blanc dont pour 4 000 € dont 270 € à la charge de la Commune.

8 - Modification de l'éclairage public, promenade d'Ar Vro (déplacement d'un lampadaire pour 11 000 € dont 660 € à la charge de la Commune).

9 - Maintenance des installations de la piscine : le contrat est prorogé de 3 ans avec la société COFATHEC, délai compatible avec le projet d'une éventuelle nouvelle piscine.

10 - Renouvellement du contrat de « capture et de gestion de fourrière animale » avec SA Chenil.

11 - Divers : contentieux HESRY, par jugement du 20 novembre 2008 le Tribunal Administratif de Rennes a condamné la Commune à verser à M. HESRY un revenu de remplacement pour la période du 1er janvier 2003 au 18 juin 2004 assorti d'un montant d'intérêt. Il a été décidé de ne pas faire appel du jugement. Le calcul est en cours par le receveur municipal, le total en cause avoisinerait les 43 000 €.

TRIBUNE LIBRE : EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

MEILLEURS VŒUX À TOUS L'ANNÉE 2009 SERA CELLE DES DÉCISIONS, PARMI CELLES-CI, LA "SALLE D'ARMOR" ET LA "PISCINE".

"Salle d'Armor"

Nous sommes d'accord avec les 6 équipements annoncés dans le dernier bulletin municipal et nous rappelons que notre équipe a toujours manifesté sa volonté que la construction " multifonction" communale qui remplacera la "salle d'Armor" , conserve une large façade avec vue sur mer.
Le projet de la municipalité semble aller dans ce sens : nous nous en félicitons.
Nous tenons à la dimension culturelle de cette construction qui doit pouvoir accueillir aussi bien des spectacles de théâtre, que des concerts ou des projections et, puisque sa vocation est multiple, c'est en réalité un ensemble d'au moins 2 salles qu'il nous faut pour que puissent être organisées, aussi, des festivités privées ou associatives ainsi que des expositions.

"Piscine"

Elle doit rester une piscine d'eau de mer et il est souhaitable qu'elle comporte un bassin pour enfants et personnes apprenant à nager à côté de celui, réservé aux nageurs, dont la profondeur, de 1,80 m à 3,50 m doit permettre de plonger en toute sécurité.
Certaines de nos préoccupations dépassent notre seul territoire communal : le projet de suppression, même partielle, des "Réseaux d'aide et de soutien aux enfants en difficulté" (RASED) nous concerne car chaque enfant scolarisé peut avoir un jour besoin d'une aide spécialisée pour ne pas rater sa scolarité : notre Conseil Municipal s'honorerait en déclarant officiellement son opposition à la disparition de ces postes d'enseignement spécialisé.

Marie-Reine TILLON, Ange MONTFORT, Jean-Luc DUSFOUR, Josiane ALLORY, Lolita ISERN, René LORRE, Olivier COJEAN, Gilbert MENARD

Ces propos sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs

Le dossier du mois - Point N°2, au 31 décembre 2008

Le suivi des objectifs et des engagements

2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014

1er ENGAGEMENT
Construire un projet de développement harmonieux

- Mener à terme les projets en cours (le port,...) et valoriser leurs atouts.
- Donner aux enfants de la commune des infrastructures et équipements modernes.
- Être plus exigeant en matière d'urbanisme et d'architecture.
- Développer les activités et l'emploi, notamment autour d'une zone artisanale et de services (dont un atelier relais).
- Affirmer le tourisme comme première ressource de la commune.

Mener à terme les projets en cours comme ici les travaux sur le port (mois de décembre 2008 : trouée balise 056)

Engagements de campagne (mars 2008)

1-1 - PLU

• Prévu : Élaborer le plan local d'urbanisme (PLU). Maîtriser la croissance, pour éviter une urbanisation excessive et mal adaptée.
• Réalisé :
- Choix du prestataire fait.
- Début des réflexions engagées.
- Cible visée : 2011

1-2 - Ensemble éducatif communal

• Prévu : Construire un ensemble éducatif communal à St Cast, école maternelle et élémentaire publique, et un restaurant scolaire, une garderie et une salle des sports ouverts à tous les enfants.
• Réalisé :
- Réunions de définition du « cahier des charges » en cours.
- Cible visée : ouverture rentrée 2011.

1-3a - Restaurant scolaire

• Prévu : Au Guildo construire un restaurant scolaire et une garderie.
• Réalisé :
- Construction neuve à priori interdite (la législation considérerait que c'est une aide à l'école privée), et somme toute non nécessaire, puisqu'un simple respect de règles de bon usage (nettoyage ad hoc etc.) par les divers utilisateurs doit permettre à la salle des Pierres Sonnantes de remplir ses 2 fonctions principales : salle de restauration pour les écoliers et salle associative. Scénario validé par autorités sanitaires concernées.

1-3b -Salle des Fêtes du Guildo

• Prévu : En conséquence, rendre la salle « Pierres Sonnantes » à sa vocation première de "salle des fêtes".
• Réalisé : Sans objet, au vu de la solution ci-dessus.

1-4 - Restauration de l'Église du Guildo

• Prévu : Restaurer à l'identique l'Église du Guildo
• Réalisé :
- Toutes les études conduites confirment qu'une enveloppe supérieure à 2 000 000 est nécessaire, sans pour cela garantir un résultat pérenne.
- Chapelle St Brigitte proposée comme lieu cultuel.
- La décision « difficile » de faire ou non cette restauration, reste devant nous.

1-5 - Salle d'Armor

• Prévu : À St Cast, réaliser un « complexe » autour de la salle d'Armor
• Réalisé :
- Confirmation du contenu du projet : Restaurant (de qualité), hôtel (3*+), résidence de tourisme, point de balnéothérapie (spa-remise en forme), salle « multifonctions » et piscine remise aux normes, ces deux derniers équipements restant municipaux.
Cible visée : choix définitifs à l'été 2009

1-6 - Plan de circulation

• Prévu : Revoir le plan de circulation, faciliter l'accès à la station et intégrer le désenclavement du port
• Réalisé :
- Réflexion à engager (fin des travaux du port en vue). Premières idées espérées pour l'été 2009.

Le dossier du mois : LE SUIVI DES OBJECTIFS & ENGAGEMENTS

1-7 - Environnement

• Prévu : Favoriser une démarche, tant au niveau individuel que collectif de respect de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.
• Réalisé :
- Valorisation du site de la colonne
- Protection des dunes (plage de Pen Guen).
- Suppression de la plate-forme annexe de la Fresnaye, avec remise en état des lieux à l'automne.
- Dévasage et nettoyage de la cale du port du Guildo.
- Poursuite du fleurissement des rues.
- Travaux réalisés (Les Burons). Les Champs Corons travaux à poursuivre avec HLM La Rance (amélioration trottoirs, espaces verts, reprise d'enrobés).
- éclairage public à adapter (économie/efficacité).
- lancement du diagnostic thermique des bâtiments communaux pour mieux maîtriser l'énergie (cf. contexte national du « Grenelle »).

Objectifs complémentaires

1-8 - Office de Tourisme

• Prévu :Aménager le bâtiment de l'Office de Tourisme
• Réalisé :
Réflexions autour du bâtiment existant et de son optimisation, avant extension ou projet de reconstruction

2e ENGAGEMENT
Favoriser une vie collective dynamique et solidaire.

- Faire de Saint-Cast-le-Guildo une cité animée à l'année.
- Promouvoir une politique sociale ambitieuse.
- Proposer des services aux familles et aux jeunes.
- S'appuyer sur les associations.

Engagements de campagne (mars 2008)

2-1 - Habitations à loyer modéré

• Prévu : Proposer aux familles les plus modestes et aux jeunes ménages, des habitations à loyer modéré
• Réalisé :
- Au Guildo (lieu-dit Bel Air), étude bien engagée (18 lots, dont 10 en location). POS en cours de modification.
- À St Cast (Bd de Penthièvre), projet acté (5 logements locatifs).
- Autres sites en étude (La Mardreux,…).

2-2 - Les aides

• Prévu : Développer l'aide notamment à domicile
• Réalisé :
- Poursuite de la réflexion (Comité d'entraide, cuisine centrale, ADMR, etc.) pour déterminer en quoi le service d'aide à domicile pourrait être amélioré.
- Réflexion pour organiser un transport pour les restaurants du Cœur.
- Mise en place du plan canicule.
- Discussion avec les associations pour répondre aux jeunes en situation de grande précarité.

Animation estivale 2008 : Place aux mômes

2-3a - Foyer logement

• Prévu : Agrandir le foyer logement.
• Réalisé :
- Rencontre du partenaire HLM, pour définir les priorités.

2-3b - Maison d'accueil

• Prévu : Favoriser (sur fonds privés), la création d'une maison d'accueil regroupant logements individuels et structure de soins appropriés pour les personnes âgées ou handicapées.
• Réalisé :
- Objectif confirmé…
- Recherche de terrains disponibles

2-4a - Enfants et adolescents

• Prévu : Promouvoir des animations pour les enfants et les adolescents ; et plus généralement, pour tous.
• Réalisé :
- Organisation de séances de cinéma, pour d'une part, les jeunes et les seniors d'autre part.
- Préparation du dispositif « ti pass », du Conseil Général (chèque d'accès à la culture ou au sport, pour tout jeune entrant en 6e en octobre prochain).
- Avant-projet d'un circuit de vélos de cross au Bois bras.
- École de Musique : préparation du transfert de compétences à la Communauté de commune (effective rentrée 2009)

2-4b - Nouveaux arrivants

• Prévu : Accueillir les nouveaux arrivants.

2-5 Maison des associations

• Prévu :Transformer l'ancienne école maternelle de Saint-Cast en maison des associations.
• Réalisé :
- Objectif confirmé. Lié au N°I-2 ci-dessus.
- Réflexion à élargir en terme de surfaces à réaffecter (École Savary, Hortensias, immeuble Penthièvre, caserne pompiers, etc.) et en terme d'activités à héberger (associations, bibliothèque), formation informatique, mini-salle des sports, musée ? – idée proposée par quelques uns.

2-6 - Les événements communaux

• Prévu : Créer des événements fédérateurs, notamment culturels et sportifs
• Réalisé :
- Pleine réussite des temps forts 2008 : 250e anniversaire de la Bataille de St Cast, l'inauguration de la liaison piétonne (6 septembre 2008)
- Le succès de l'anniversaire, conduit à imaginer l'idée d'avoir tous les 2 ans ou 2 ans et demi, un « grand » événement mobilisateur.
- 90e Commémoration du 11 novembre 1918, solennelle (participation des enfants des écoles, détachement militaire du 3e RIMA de Vannes).

Objectifs complémentaires

2-7 - Équipements sportifs

• Prévu : Valoriser les équipements sportifs du Guildo (foot ; tennis,…)

Point N°2, au 31 décembre 2008

© HAMON

La nouvelle liaison piétonne de Saint-Cast

2-8 - Présence des Belges

• Prévu : Valoriser la présence des « Belges » lors de leur venue pendant les stages de musique. Penser jumelage.

• Réalisé :

- Objectif sans objet depuis la renonciation des organisateurs belges (cf. journal municipal de décembre). Pour autant, il semble que certain(s) Professeur(s) belge(s) envisageraient de reprendre à leur compte, l'idée d'un stage.

- Mais aussi…

2-9 - Jumelage

• Prévu : Jumelage (petit port, coté Europe de l'est (Pologne, États Baltes ?).

3e ENGAGEMENT
Adopter des méthodes de travail efficaces

- Avoir le sens de l'écoute, du dialogue, de la concertation.
- Administrer avec rigueur et transparence.
- Maintenir au niveau de qualité maximum, les équipements nécessaires à la vie de tous les jours (assainissement, éclairage public, rues, chemins piétonniers, pistes cyclables, etc.).
- Renforcer la dynamique entre Saint-Cast et le Guildo.
- Développer l'influence de la commune au sein de la communauté de communes.

Engagements de campagne (mars 2008)

3-1a - Conseils de village

• Prévu : Créer les conseils de village,

• Réalisé :

- Découpage en 6 quartiers. Points d'entrée (les référents) identifiés.

- 1er cycle de réunion tenu (octobre/novembre). 60 à 80 participants par séance (cf. synthèse p9 dans ce journal).

3-1b - Conseil Municipal des jeunes

• Prévu : Créer un conseil municipal des jeunes

• Réalisé :

- Analyse des choix d'autres communes.

- Engagement de réaliser en 2009.

3-2 - Communication

• Prévu : Mieux communiquer sur l'action communale

• Réalisé :

- Installation d'un panneau lumineux pour rappeler les animations du jour (zone piétonne)

- Journal municipal (papier) refondu (cf. le support entre vos mains)

- Réfléchir à version nouvelle de site web.

3-3 - Réflexion à long terme

• Prévu : Avoir une vision prospective à long terme pour un plan d'aménagement et de développement durable de la commune (PADD) (lien avec objectif 1, PLU).

• Réalisé :

Réflexion organisée : 3 phases.

I - Exprimer l'existant, la situation. Fait (cf. publication des extraits principaux dans le Journal municipal de novembre et décembre.

II - Proposer des « cibles » possibles à l'horizon 2020. En cours (rencontre des associations).

III - Formuler des « préconisations » pour les atteindre.

3-4 - Collecte des ordures ménagères et propreté des sites

• Prévu : Améliorer la collecte des ordures ménagères et la propreté des sites

• Réalisé :

- Réflexion engagée avec Communauté de Communes, sur le tri sélectif à la source.

Objectifs complémentaires

3-5 - Les services au Guildo

• Prévu : Enrichir les services au Guildo

• Réalisé :

- Installation d'un distributeur de billets (Café de la Mairie).

3-6 - Gestion

• Prévu : Renforcer la rigueur de gestion

• Réalisé :

- Recherche constante des meilleures solutions économiques (ex : projet des Viviers).

- Modernisation du réseau informatique interne de la Mairie.

- Planification et suivi des travaux de maintenance sur les bâtiments et biens communaux.

- Mise en place d'une planification pluriannuelle des travaux communaux et travaux de voirie avec la Communauté de Communes.

- Étude et révision des différents abonnements eau et électricité afin de les adapter aux besoins (exemple : abonnements trop chers pour les utilisations correspondantes).

- Fixation de tarifs (piscine etc…) différenciés (habitants de la commune et extérieur).

Se souvenir des quatre étapes de la boucle « qualité », condition pour progresser....

- **Dire ce que l'on va faire,**
- **(Essayer de…) faire ce que l'on a dit,**
- **Analyser périodiquement les écarts entre le « prévu » et le « réalisé »,**
- **Confirmer les caps ou les amender en fonction de la réalité des choses.**

Jean-François GIRARD

Les grands chantiers

Port de Saint Cast

Point sur les travaux en cours au 20 janvier 2009

Les Travaux au Port le 12 décembre 2008 : Trouée Balises 001

Terre-plein de cannevez.
Les travaux de remblaiement se poursuivent. Les matériaux sableux et vasards issus du dragage terrestre y sont entreposés définitivement. Les travaux de dragage par aspiration et refoulement sont terminés. L'ouvrage atteindra son niveau définitif avec les travaux de finitions qui l'accompagnent (empierrement de la plateforme…) pour la mi-juin.

Il convient de préciser que les matériaux qui y sont déposés ont pour certains subi un traitement particulier puisque préalablement à leur mise en remblai ils ont été stockés provisoirement dans l'emprise du futur terre-plein des Vallets pour leur permettre de s'y assécher. En effet, lors de leur extraction du port, une consistance trop liquide ne leur permet pas d'être acheminés directement vers le remblai de Cannevez.
Pour les autres ils sont définitivement déposés dans le remblai des vallets.

Les Travaux au Port le 12 décembre 2008 : Trouée Balises 074

Terre-plein des vallets.
Le remblaiement à l'arrière de la digue va se poursuivre jusqu'à la mi-mai. Il convient toutefois de noter que la partie ouest du terre-plein a atteint son niveau final avant son empierrement qui rendra cette partie d'ouvrage carrossable pour les besoins du chantier (Stockage des pieux avant leur installation etc..). Achèvement du terre-plein pour la mi-mai.

Le minage, le déroctage et le dragage du port par voies terrestre et nautique
Ils vont se poursuivre jusqu'au milieu du printemps.

Pieux
Les pieux sont actuellement en peinture dans une entreprise spécialisée à Saint Nazaire. Ils seront ensuite acheminés vers Saint Cast pour leur mise en place qui doit débuter dans le courant du mois de février et s'achever vers la mi-juin. Les pontons de travail flottants, au nombre de trois, et la barge qui seront les supports de tous les travaux nautiques à réaliser (dragage, déroctage, préminage et battage des pieux), seront opérationnels dans le courant du mois de février.

Pontons légers.
Leur fabrication en usine va débuter dans les prochaines semaines. Leur mise en place et leur raccordement aux différents réseaux qui doivent les desservir (eau, électricité) doivent être achevés en juin. Leur installation s'effectuera successivement à la pose des pieux.

Pontons lourds brise clapot.
Leur fabrication (en béton) a débuté en décembre dernier dans la cale sèche du port de Saint Malo. Ils seront acheminés par mer à Saint Cast pour y être assemblés. Ils seront opérationnels à la fin du mois de mai.

Môle.
Il est aujourd'hui la côte marine + 4,50 m. À terme il atteindra la côte + 14,00 m Les approvisionnements routiers en matériaux rocheux qui lui sont nécessaires vont se poursuivre au cours des prochains mois. En prenant en compte les délais nécessaires à son tassement il devrait être achevé à la fin avril.

Jannig LE PEVEDIC

Synthèses des réunions des quartiers

Synthèse des réunions de quartiers : le bilan

Comme promis, voici le bilan des six réunions de quartiers qui se sont déroulées dans notre commune entre le 17 octobre et le 28 novembre derniers. Cet article ne reprend bien évidemment que les points principaux car il ne s'agit pas là de tout relater dans le détail (le compte-rendu final comportant près de 25 pages !) mais de vous informer des enseignements à tirer de ces six rencontres compte tenu de l'intérêt que vous leur avez apporté.

Globalement, entre 50 et 70 personnes ont assisté à chacune de ces réunions soit environ 350 au total. La démarche a été appréciée et les remarques et propositions nombreuses. Le climat a été plutôt serein malgré quelques petits dérapages dus à des désaccords entre participants ou à des mécontentements qui ont provoqué parfois des échanges un peu vifs. Néanmoins, le résultat final s'est avéré très constructif.

© HAMON

Boulevard de la Mer

Concrètement, quels sont les points forts qui se dégagent de ces réunions, certains étant communs à tous les quartiers, d'autres plus spécifiques.
On peut rassembler en cinq grands thèmes les sujets évoqués quasiment dans toutes les réunions et le résultat n'est guère surprenant : la voirie, l'environnement et le patrimoine, les ordures ménagères, la sécurité et l'urbanisme.

La voirie :

La liste détaillée des remarques est longue. Les principales demandes concernent l'entretien des routes (réfection des unes, finition des travaux réalisés dans d'autres), le manque de signalétique à différents endroits (avec le souci de respecter une harmonie au niveau des panneaux indicateurs), l'insuffisance de l'éclairage public dans certains quartiers mais aussi le souci d'utiliser le plus souvent possible des lampes moins consommatrices d'énergie et d'étudier parallèlement la durée de l'éclairage sur l'ensemble du territoire de la commune (en cours d'étude), le fauchage et débroussaillage des talus et fossés. Toujours dans cette même rubrique, on peut citer le manque de numérotation dans certains lieux-dits, des grilles, regards et caniveaux insuffisamment entretenus et parfois mal conçus, de nouveaux passages pour piétons à créer ou encore à déplacer. Les habitants apprécient les pistes cyclables mais regrettent qu'il n'y en ait pas plus. Un effort devra être fait pour les signaler davantage et tout particulièrement pour les vacanciers qui ne connaissent pas forcément bien la commune et qui, de ce fait, empruntent parfois de grands axes alors qu'une piste a été aménagée non loin de là. Toujours dans la voirie figure le croisement au lieu-dit « Les cinq chemins ». Sur ce sujet, le maire a rappelé qu'un projet d'un rond-point était en cours afin de sécuriser davantage cet endroit. Enfin, les problèmes engendrés par la cir-

Synthèses des réunions des quartiers (suite)

© HAMON

L'entretien de notre patrimoine est (...) une préoccupation permanente.

culation et le manque de stationnement n'ont pas été oubliés : côté « circulation », une réflexion sera engagée une fois les travaux du port achevés afin d'établir un plan général de circulation au niveau des principaux axes de la commune. Côté « stationnement », une réflexion est en cours afin de libérer des espaces pour multiplier le nombre de places dans le quartier des Mielles notamment.

L'environnement et le patrimoine

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques a souvent été cité mais chacun sait que ce type de travaux est excessivement coûteux et doit donc être étalé dans le temps.

L'entretien de notre patrimoine est également une préoccupation permanente. Ainsi, la réhabilitation de fontaines, puits ou lavoirs oubliés ou envahis par la végétation, a été plusieurs fois demandée.

Une réflexion engagée par le comité consultatif en charge du patrimoine est en cours, la première démarche étant de s'assurer du statut de ces monuments (communal ou privé). Le devenir de l'étang de Beaulieu, l'entretien des dunes et la régression de celles de la plage des quatre Vaulx, la valorisation du Bois Bras, font également partie des préoccupations de la population. Il en est de même pour la pointe du Bay et du moulin ainsi que des chapelles Sainte-Blanche et Sainte-Brigitte.

> "L'entretien de notre patrimoine est également une préoccupation permanente."

Enfin, certains lieux-dits ont vu évoluer au cours du temps l'orthographe de leur nom sans respecter l'étymologie et certaines rues n'ont pas de nom (question étudiée par le comité précédemment cité).

Le devenir du patrimoine immobilier reste une préoccupation forte : Que deviendront tous les bâtiments liés au projet de nouvelle école (école de musique, salle « Penthièvre », écoles publiques actuelles, caserne des pompiers) ? Qu'en est-il de l'église du Guildo ? Une réflexion est actuellement en cours sur ces questions. Pour le premier point, il s'agit d'avoir une analyse globale sur tous les bâtiments et leur avenir. Pour le second, il s'agit de trouver la solution la plus raisonnable possible d'un point de vue financier pour sauvegarder l'église sans écarter la possibilité de lui donner un usage complémentaire à celui de lieu de culte.

Les ordures ménagères :

C'est un sujet récurrent pour lequel nous avons peu de liberté de manœuvre, cette gestion étant confiée à la communauté de communes. Mais que pouvons-nous tous constater ? Des conteneurs aux couleurs diverses et variées, mal entretenus et souvent malodorants, inadaptés aux personnes âgées, parfois disposés de façon originale ce qui les rend inaccessibles et tout cela, preuve à l'appui puisque certains correspondants de quartiers ou habitants ont photographié quelques scènes atypiques... ! D'où une demande forte de dissimuler ces conteneurs disgracieux, de les entretenir davantage mais aussi d'en ajouter à certains endroits qui se sentent oubliés.

Se pose aussi la question du tri sélectif qui n'est malheureusement pas toujours respecté.

Là encore, comme l'a rappelé Jean Fernandez, il s'agit d'un manque de civisme auquel il est difficile de remédier. Toutes les suggestions concernant les ordures ménagères sont les bienvenues mais comme nous l'avons rappelé quasiment lors de chaque réunion, il ne s'agit pas de répondre à des demandes individuelles (exemple : « La poubelle serait mieux placée si elle était devant chez mon voisin... ! ») mais bien de réfléchir ensemble pour un meilleur bien-être collectif.

Pour clore sur le sujet, je ne peux m'empêcher d'évoquer la migration des poubelles qu'un habitant de L'Isle a illustrée dans ses propos lors de la réunion du 21 novembre avec beaucoup d'humour et de sagesse qui ont su gagner l'approbation de toute la salle et provoqué des applaudissements bien mérités ! Merci à lui pour son intervention à la fois drôle et réaliste mais tellement révélatrice sur le comportement de certains.

Des conteneurs aux couleurs diverses et variées

La sécurité :

La sécurité routière reste au centre du débat et les vitesses excessives ont souvent été citées.

Synthèses des réunions des quartiers (suite)

Cependant, comme l'a rappelé Jean Fernandez, ce problème est récurrent et n'est pas simple à régler.
On peut limiter davantage la vitesse à certains endroits, poser des panneaux supplémentaires, des feux clignotants ou des ralentisseurs, cela ne changera à rien au comportement de certains individus. Certaines solutions ont été testées et se sont avérées inefficaces. Il s'agit d'un manque de civisme pour lequel il n'y a guère de solution miracle. Néanmoins, certains carrefours ou axes s'avèrent dangereux et devront donc être aménagés afin d'être davantage sécurisés.

© HAMON

Le plan local d'urbanisme (dit « PLU ») est l'un des grands projets pour les années à venir.

L'urbanisme :

L'assainissement a été évoqué. Une demande d'information est demandée sur les différentes solutions envisageables et leur coût, ce qui permettrait à chacun de choisir en connaissance de cause la solution adaptée à ses besoins mais aussi à ses moyens. Une communication détaillée sur la mise aux normes de l'existant est également souhaitée : solutions disponibles, date limite de mise en conformité, aides possibles, canalisations en plomb, etc., sont autant de sujets qui intéressent de nombreux habitants. Toujours concernant la question de l'urbanisme, des questions ont été posées sur les permis de construire délivrés sur la commune dont certains soulèvent des interrogations (nouvelles constructions ne respectant pas l'architecture locale de nos maisons traditionnelles d'où une cohabitation difficile). Enfin, on ne peut pas passer sous silence le plan local d'urbanisme (dit « PLU ») qui est l'un des grands projets pour les années à venir. La réflexion est lancée : le cabinet d'architectes-urbanistes est retenu et la 1re étape consistera à analyser les spécificités de la commune.
Outre ces cinq grands thèmes, de nombreuses autres questions ont été soulevées. C'est le cas par exemple du devenir de la salle d'Armor et de la piscine (cf. dossier du mois pour plus d'information sur le sujet), du manque de rigueur et d'autorité de la police durant l'été, du nettoyage en général de la commune (quartiers jugés favorisés au détriment d'autres, etc.) ou encore de l'état de la liaison piétonne, ballade très prisée par tous, y compris nos amis les chiens qui, malheureusement, laissent trop souvent derrière eux la marque de leur passage…
A été également plusieurs fois abordée la question du stationnement des camping-cars.
En conclusion, il me semble intéressant de rappeler quelques interventions de Jean Fernandez sur des points qui nous concernent tous. En effet, celui-ci a rappelé à juste titre que, compte tenu de la superficie de la commune, il était impossible que les employés communaux puissent tout faire et passer partout. Par exemple, les règles en matière de désherbage devenant de plus en plus strictes, ne serait-il pas normal que chacun entretienne le terrain « devant sa porte » ? De même, comme déjà évoqué à plusieurs reprises, si chacun faisait preuve de civisme pour le tri sélectif, le bien-être de tous ne serait-il pas amélioré ? Ou encore, vouloir rénover le patrimoine tel que les fontaines et lavoirs, est une idée noble mais pourquoi ne pas créer une association comme il en existe dans d'autres communes proches de la nôtre, qui entretiendrait toutes ces vieilles pierres ?
Ce ne sont que quelques exemples mais qui sont révélateurs. Nous ne pouvons pas tout attendre de la part de la municipalité et il est indispensable que nous nous impliquions tous dans la vie de notre commune, à des degrés différents, de façons diverses, l'important étant de participer.

Une nouvelle fois merci aux personnes qui se sont portées volontaires pour être référents de quartiers. Leur tâche n'était pas facile et je peux vous garantir qu'elles ont toutes œuvré pour mettre en place ces réunions. Leur mission ne s'arrête pas là. Une rencontre est prévue avec eux début février afin d'étudier la façon dont nous allons poursuivre cette démarche. N'hésitez pas à les contacter si besoin.

Armelle Kerromès

Quartier 1
• Bourg du Guildo
• Saint-Éniguet :
Chantal Renouard, Jacqueline Blanchet, Roger Bayle et Ange Hamoniaux.

Quartier 2
• La Croix aux Merles
• St-Jaguel • Galinée
• Haute Lande :
Johann Prod'homme, Jacqueline Renault, Claude Coroller et Gaston Pilard.

Quartier 3
• Le Biot • La Brousse
• La Ville Éon • Ste-Brigitte
• La Rocheven • La Ville d'Est • Le Poteau :
Annie Bourdais, Maurice Loriant et Jean-Paul Férouelle.

Quartier 4
• La Garde • La Bassière
• La Chapelle • Pen Guen
• La Cour • La Ville Pichet :
Michel Leguen, Jean Bauche, Michel Blandin, Marcel Collard et Tadeusz Niemierz.

Quartier 5
• Les Mielles • Le Bourg
• Lesrot • La Touche
• Le Grand Domaine :
Jean-Pierre Pinson, Catherine Cocheri, Eric Rivalain et Daniel Théry.

Quartier 6
• L'Isle • Le Port •
La Fresnaye • La Fosse
• La Corvais • La Baillie :
Martine Vallois et Philippe Duval.

PERMIS de CONSTRUIRE

NATURE DES TRAVAUX	2007	2008
- Maisons d'habitation	41	43
- Logements sociaux	/	/
- Immeubles:	5	1
nombre de logements	50	8
- Commerces, bureaux, cabinet	1	1
- Abris de jardins, garages, ateliers	50	38
- Agrandissements, transformations, surélévations, extensions	37	35
- Edification de clôtures	52	34
- Vérandas, terrasses	6	16
- Local agricole, serre horticole	3	5
- Piscine	3	3
- Création camping et agrandissement	2	2
- Bâtiment artisanal	/	/

- P.C.07M1017 modificatif déposé par Monsieur VANDERVLIET Bryan,
17, rue de la Résistance, pour l'extension d'une maison individuelle

- P.C.08M1074 modificatif déposé par M. PRESSE Florent,
3, rue des Hauts Champs, pour le déplacement d'un abri de jardin

- P.C.08C0104 déposé par la S.A.ADLER Invest,
rue Yves Dumanoir, pour la construction d'un collectif de 8 logements

- P.C.08C0108 déposé par M. DELAGE Dominique,
rue de la Bassière, pour la construction d'une maison individuelle

- P.C.08C0112 déposé par Mme ECHAUT Catherine,
allée du Gulf Stream, pour modifications extérieures et extension d'une maison individuelle

- P.C.08C0113 déposé par M. GILBERT Alain,
rue des acacias, pour l'agrandissement d'une maison existante

- P.C.08C0114 déposé par M. TOULEMONDE Philippe,
24, rue des Fontenelles, pour la construction d'une maison individuelle

- P.C.08C0116 déposé par M. MENOU Grégoire
rue de la Fresnaye, pour la construction d'une maison individuelle

- D.P.08C0113 déposée par Monsieur BAERT Guy,
15, rue de Lesrot, pour la création d'une fenêtre et le remplacement de la porte de garage et d'une fenêtre

- D.P.08C0119 déposée par M. RENAULT Fernand,
30, rue de la Croix Bienvenue, pour une clôture.

- D.P.08C0138 déposée par Madame BOURDAIS Marie-Gillette,
9, rue de la Fontaine, pour une clôture

- D.P.08C0139 déposée par Monsieur GAUTIER Stéphane,
rue de Sainte Brigitte, pour une clôture et pose d'un portail

- D.P.08C0141 déposée par Monsieur GESBERT Guy,
29, Haute Rue, pour la construction d'un abri à voiture

- D.P.08C0144 déposée par Monsieur COJEAN Alain,
2, rue les Landes de la Brousse, pour la pose d'une clôture et d'un portail

- D.P.08C0147 déposée par Monsieur BERTRAM Peter,
25, boulevard de la Mer, pour la pose d'un conduit de cheminée extérieur

- D.P.08C0148 déposée par Mme VOSKOBOINIKOFF,
7, résidence de Pen-Guen, pour la fermeture d'une terrasse par des baies vitrées.

- D.P.08C0151 déposée par la SARL FORGEOUX,
27, boulevard de l'Arguenon, pour la division d'un terrain en 2 lots

- D.P.08C0153 déposée par Monsieur COTILLON Michel,
21, boulevard de l'Arguenon, pour la pose d'une clôture et d'un portail

- D.P.08C0155 déposée par Madame BINET-ROUMANE Sophie,
6, rue des Terres Neuvas, pour la modification et création d'ouvertures

- D.P.08C0156 déposée par M. et Mme BERNA Emile,
26, rue de la Fosserolle, pour une clôture

- D.P.08C0157 déposée par Mmes QUEMA et WARME,
allée de Derval, pour la division d'une parcelle en 3 lots

- D.P.08C0158 déposée par Mme PHILIPPO Annette,
rue du Hameau, pour la rénovation d'une maison et création de châssis de toit

- D.P.08C0160 déposée par Mme LAMBALLAIS Marie-Pierre,
19, rue Rioust des Villes Audrains, pour la transformation d'une fenêtre en porte fenêtre.

- D.P.08C0164 déposée par M. LECOUPLIER Roger,
16, avenue de Pen-Guen, pour la pose de panneaux solaires sur toiture

- D.P.08C0166 déposée par Mme FEUILLET Marie-Thérèse,
19, avenue des Tilleuls, pour la construction d'un abri de jardin.

principaux TRAVAUX EN COURS

Information sur la réalisation de travaux sur les réseaux de la commune :

- Travaux d'assainissement eaux usées :

- impasse du Beau Site : 2ème quinzaine de janvier ;
- rue des goémoniers : de fin janvier à mi février ;
- rue de la Pissotte : mi février durée 10 jours ;
- rue du Tertre es Pie : mi mars durée 15 jours

- Travaux de reprise de réseaux d'eau potable :

- rue Rouille : de mi février à mi mars ;
- rue du Port Jacquet : de fin février à mi mars ;
- rue du Mitan : deuxième quinzaine de février ;
- boulevard de la mer : 1ère quinzaine de mars ;
- rue des Has et de la Fresnaye : 1ère quinzaine de mars ;
- rue de la Fontaine, allée Pen Guen,
- rue des Perrières de Besnault et rue de Lesrot : 2ème quinzaine de mars

- Travaux de réseau d'eaux pluviales :

- rue Jacques Cartier : mi janvier
- rue des Ajoncs d'Or : mi janvier
- raccordement sous la liaison piétonne : a priori à partir de début mars

PROJET DE MODIFICATION DE CIRCULATION SUR LA COMMUNE

La portion de rue située au droit de l'école primaire « Alain Savary » : au niveau du rond point de la place de la Libération, début de la rue de la Colonne fait l'objet de fermetures ponctuelles à la circulation routière par les agents communaux, pour des raisons de sécurité des enfants lors des entrées et sorties de classes.

Afin de simplifier le régime de fonctionnement, cette portion de voirie sera définitivement fermée à la circulation à partir de la fin du mois de février 2009 à partir de dispositifs de signalisation et de balisage.

Gérard VILT

LE P.L.U.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Un projet de ville… Un projet de vie !

LE P.L.U., C'EST QUOI ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui définit l'usage des sols sur l'ensemble du territoire de la commune, mais au-delà de cette fonction élémentaire remplie aujourd'hui par l'actuel Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), le P.L.U. est un outil d'organisation dans tous les domaines de la commune : le social, l'économie, l'environnement…

Il permet d'appréhender les intérêts locaux et de les concilier avec ceux de la Région et de l'Etat. Au travers de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), il donne une vision globale de la commune. Il est enfin et surtout un fabuleux outil d'anticipation qui nous aidera à préserver notre cadre de vie dans un environnement protégé.

LE P.L.U., COMMENT ?

De nombreuses étapes sont nécessaires à l'élaboration d'un tel projet, mais s'il ne fallait retenir que les principales, les voici :

Le diagnostic :
première pièce réglementaire du P.L.U., il met en évidence les forces et les faiblesses de la commune, « mieux vaut savoir où l'on est quand on veut définir où l'on va »,

Les orientations :
comme elles l'indiquent, elles donnent le sens et expriment la volonté politique du projet,

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) :
les objectifs définis dans le P.A.D.D. ont pour objet de favoriser la prise en compte des orientations dans une perspective d'aménagement équilibré et de développement durable,

Le règlement :
il traduit de façon concrète les objectifs d'évolution et d'aménagement du territoire de la commune, il délimite les zones urbaines et à urbaniser, les zones naturelles, agricoles et forestières et fixe les règles de constructibilité applicables à l'intérieur de chacune des zones,

La concertation :
ce n'est pas vraiment une étape, c'est la toile de fond d'un P.L.U. réussi. Nous souhaitons qu'elle soit participative et vous informerons des modalités et du calendrier de sa mise en œuvre début 2009.

LE P.L.U., QUAND ?

Avec le Cabinet "JORAND ET MONGKHOUN" nous nous sommes fixé un objectif de 24 mois pour rendre exécutoire le P.L.U. de Saint-Cast le Guildo.

Francis HEBANT

ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAIT

- Le 5 novembre 2008 : Gurwan GUGUEN
  Rue des 4 Vaulx
- Le 6 novembre 2008 : Loucas LEMOINE
  La Croix Aux Merles
- Le 20 novembre 2008 : Rafaël FONTAINE
  2, Allée de L'Ecu
- Le 12 janvier 2009 : Isla VAN DER VLIET
  17 Rue de la Résistance
- Le 16 janvier 2009 : Lorenzo CAPRON
  21, rue Marcel Perroquin

POUR LE MEILLEUR BIEN SUR

- Le 10 janvier 2009 : Marie PERRIN et Bruno FAGUNDES MARTINS - 25 rue de la Cour

ILS NOUS ONT QUITTES

- Le 14 novembre 08 : Edouard BREUSE
  91 ans - 29 rue des Has
- Le 23 novembre 08 : Jean JOVENAUX
  83 ans - 38, rue de la Croix aux Merles
- Le 25 novembre 08 : François SENAND
  57 ans - 11 rue du Commandant Charcot
- Le 4 décembre 08 : Paul MÉNARD
  87 ans - 42 rue du Sémaphore
- Le 9 décembre 08 : Marie Thérèse COHAS
  épouse FERTE – 72 ans - La Cour
- Le 23 décembre 08 : Andrée LESAUX
  94 ans - 25 rue du Port
- Le 27 décembre 08 : Marie GUIHENNEUC veuve BON
  88 ans - Les Aubénières
- Le 7 janvier 2009 : Louis LE NEOL
  83 ans - 28 Boulevard de Penthièvre
- Le 9 janvier 2009 : Lucie DUCHESNE veuve Jamet
  88 ans - La Haute Lande
- Le 10 janvier 2009 : Christian LEZOUR
  62 ans - 2 rue des Burons.

OFFRES D'EMPLOIS

La Commune de Saint-Cast le Guildo recrute pour la période estivale et pré-estivale 2009 :

- 4 postes d'auxiliaires de service à temps complet affectés aux Services Techniques pour la période du 1er mai au 31 août 2009
- 1 poste d'auxiliaire de service à temps complet affectés aux Services Techniques pour la période du 1er juillet au 31 août 2009
- 1 poste d'auxiliaire de service à temps complet affecté à la tenue de la caisse et l'entretien de la piscine pour la période du 29 juin 2009 au 31 août 2009
- 1 poste d'auxiliaire de service à temps non complet affecté aux services administratifs (dates à déterminer ultérieurement)

S'adresser à la Mairie de Saint-Cast Le Guildo :

Hôtel de Ville - 2 bis, rue de la colonne
22380 ST-CAST-LE GUILDO
02 96 41 80 18 - f 02 96 41 98 08
mairie@saintcastleguildo.fr

L' ÉTAT CIVIL en chiffres

SAINT-CAST	2007	2008
NAISSANCES	18	12
MARIAGES	20	14
DECES	49	45

LE GUILDO	2007	2008
NAISSANCES	5	5
MARIAGES	9	3
DECES	3	12

INFOS PRATIQUES

Qualité de l'eau :

L'eau'bservatoire du syndicat mixte Arguenon-Penthièvre :

Évolution en 15 ans des teneurs en nitrates dans la retenue de l'Arguenon a Pleven, Avant traitement :

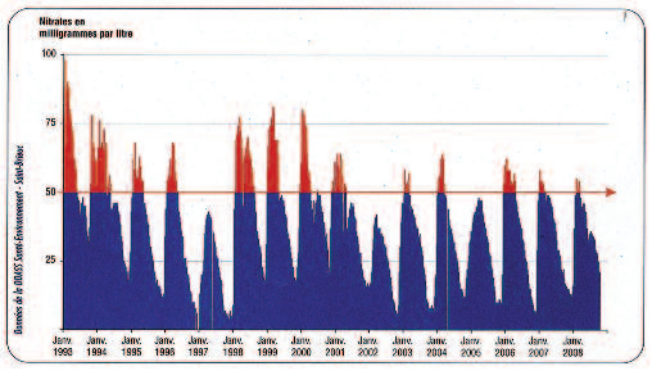

Permis de construire : durée de validité

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'aménagement du territoire :

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental du 4 décembre 2008, le Conseil des Ministres du 17 décembre a approuvé le décret portant à 3 ans au lieu de 2 habituellement, la durée de validité des permis de construire.
Ainsi tous les PC actuellement en vigueur voient leur durée de validité prorogée d'un an.
Cette mesure, qui concerne également les permis d'aménager, de démolir, et les décisions de non-opposition à un PC est mise en œuvre jusqu'à fin 2010, de façon à faciliter la reprise de l'activité de construction.

État civil : tarifs 2009

Préfecture des Côtes d'Armor :

- **Passeport :** Modification des tarifs : 88 € (au lieu de 60 €), 89 € pour le futur passeport biométrique.
  Pour les mineurs de 15 ans et plus le tarif : 44 € (au lieu de 30 €), 45 € pour le futur passeport biométrique
  Pour les mineurs de moins de 15 ans, la taxe est de 19 €, 20 € pour le futur passeport biométrique

- **Carte d'identité :** Une taxe de 25 € pour les personnes ne fournissant pas leur ancienne carte d'identité lors de son renouvellement.

- **Carte grise :** Une taxe pour la gestion des certificats d'immatriculation des véhicules dont le montant est fixé à 4 €.

Danger du monoxyde de carbone

Ministère de la Santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative :

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxication dont une centaine mortelle. Pourtant ces drames humains et familiaux sont évitables.

Pour rappeler les conseils essentiels en la matière, dont les maîtres mots sont CONTRÔLER (les appareils), AÉRER, NETTOYER (les cheminées), une brochure éditée par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la santé (INPES) est disponible en mairie.

Merci de relayer ces informations auprès de celles et ceux qui autour de vous, vous paraîtraient les plus vulnérables.

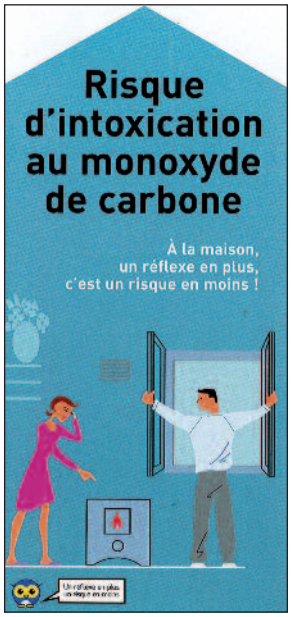

Violence conjugale :

Association To B Com : osez devenir ! Matignon :

Au nom de l'association To B Com, Isabelle Voidey rappelle que si la violence conjugale est l'affaire de tous, en sortir est à la portée de chacun.
To B Com s'adresse aux hommes et femmes, victimes ou auteurs de violences verbales, psychologiques ou physiques, aux témoins, familles ou tiers.

Isabelle Voidey, 22550 Matignon, 02 96 41 76 83 & 06 18 83 18 22, isabellevoidey@wanadoo.fr
http:// www.violence-conjugale-aider-victimes-et-violents.com
http:// osezdevenir.wordpress.com
0826 100 120 code 43727 (0,15 €/min).

INFOS PRATIQUES

Appels à la générosité publique

Préfecture des Côtes d'Armor :

Appels à la générosité publique pour l'année 2009 : Le Préfet a fixé le calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique. Chaque mois ce journal rappellera celles de la période considérée.
Ainsi, pour maintenant :

• Dates : lundi 9 mars au dimanche 15 mars 2009
- Manifestation : Campagne du Neurodon
- Organismes : Fédération pour la recherche sur le cerveau

• Dates : lun. 9 au dim. 15 mars 2009 avec quête les sam. 14 et dim. 15 mars 2009
- Manifestation : Semaine des personnes handicapées physiques
- Organismes : Collectif Action Handicap (APF, Fédération des malades et handicapés, Œuvres hospitalières de l'Ordre de Malte.

• Dates : Lundi 16 mars au dimanche 22 mars 2009 avec quête les samedi 21 mars et dimanche 22 mars 2009.
- Manifestation : Campagne Nationale de lutte contre le cancer
- Organismes : Ligue nationale contre le cancer

• Dates : Lundi 16 mars au dimanche 22 mars 2009
- Manifestation : Opérations de communication dans le cadre de la semaine de lutte contre le cancer
- Organisme : ARC

• Dates : Ven. 20 mars, sam. 21 mars et dim. 22 mars 2009 avec quête
- Manifestation : Trois jours de solidarité contre le cancer « Une jonquille pour Curie »
- Organisme : Institut CURIE

ASSEDIC et ANPE

Guichet unique à DINAN :

À compter du 1er décembre 2008, les demandeurs d'emploi de la région de Dinan effectuent toutes leurs démarches en un seul déplacement. Ils rencontrent d'abord un conseiller Assédic pour :

- Valider leur inscription faite au préalable sur www.assedic.fr ou éventuellement par téléphone au 3949,
- Étudier leur demande d'allocation et obtenir les informations nécessaires à la gestion de leur compte, à l'actualisation de leur situation, ou accomplir un certain nombre d'autres démarches via leur espace personnel sur www.assedic.fr.
- Déterminer les risques de chômage permettant à l'Assédic et l'ANPE d'adapter les services adéquats à leur propre situation.

Puis, ils rencontrent, aussitôt et dans les mêmes locaux, un conseiller ANPE pour :

- Élaborer leur projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) au cours d'un entretien individuel
- Enclencher les premières actions pour favoriser leur retour à l'emploi ; consultation des offres d'emploi et orientation vers www.anpe.fr.

Synthèse rédigée par Carine HERVO

MISSION LOCALE

Vous avez ENTRE 16 ET 25 ANS, SORTI(S) DU SYSTÈME SCOLAIRE, Pensez MISSION LOCALE

L'équipe de la Mission Locale ACCUEILLE, ACCOMPAGNE et ORIENTE tous les jeunes. Elle répond à leurs demandes en terme d'emploi, formation et vie quotidienne (transport, loisirs, santé, logement…).

Elle ORGANISE et PROPOSE :

- des visites d'entreprise,
- des rencontres de professionnels,
- un atelier technique de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation…),
- un atelier « P'tit déj – Mode d'emploi » pour organiser ses recherches,
- un module égalité professionnelle/mixité des métiers,
- un atelier « trucs et astuces » pour le budget,
- des rencontres intergénérationnelles pour échanger des savoir-faire,
- des réductions pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle…

Les jeunes sont reçus en entretien individuel sur rendez-vous pour faire le point sur leurs démarches liées à l'emploi formation. Ils peuvent effectuer des recherches documentaires sans rendez-vous (métiers, emploi, formation, vie quotidienne…) à l'espace de documentation.

CONTACTEZ – NOUS au 0296853267
52 rue du 10e d'artillerie - 22100 DINAN
Ils peuvent être également reçus dans la permanence du Canton de Matignon qui a lieu :
TOUS LES MERCREDIS DE 9 heures A 11 heures
A LA MAIRIE DE MATIGNON
Catherine LESTIEN

Maison Familiale Rurale : porte ouverte

Porte Ouverte de notre établissement qui aura lieu le SAMEDI 14 MARS 2009 de 10 heures à 17 heures :

Aux jeunes, actuellement en classe de 5e, 4e, 3e, Seconde, qui désirent s'orienter vers les métiers du cheval. L'établissement dispense ses formations en alternance (15 jours à l'école et 15 jours en stage).

En 4e et 3e par alternance, le jeune peut opter pour d'autres supports professionnels afin de découvrir de nouveaux métiers (Agriculture, Bâtiment, Restauration, Service aux personnes, Horticulture, Commerce, etc.) au choix du jeune.

Parcours scolaire proposé par les MFR dès la 4e.

Maison Familiale Rurale : La Chatière - 35630 HEDE
Tel : 0299454612 - Fax : 0299454558
Site M.F.R. : www.mfr35.asso.fr

ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lire, c'est vivre
La bibliothèque municipale est un service public au cœur de la cité.
Un service public à caractère culturel, la mission < régalienne > de la collectivité au service du citoyen est de donner à chacun les mêmes moyens d'accéder à la culture. Le livre en est l'outil idéal.

Un service public gratuit donc accessible à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes qui y trouvent leurs nourritures intellectuelles, spirituelles et aussi terrestres.
Un service public pérenne car ce sont les lecteurs qui le font vivre et ils sont de plus en plus nombreux : 250 adhérents dont 100 enfants ont fait leur choix parmi les 3 500 documents présentés dans les rayons et ont emprunté plus de 3 200 livres en 2008.
Un soin particulier est apporté à l'achat des publications récentes, des parutions plus anciennes et des ouvrages pour enfants.
Un lieu de rendez-vous, d'échanges et de convivialité où une dizaine de bénévoles y assurent le bon fonctionnement.
Vous êtes donc invités à franchir le seuil de cette accueillante bibliothèque, vous y trouverez le dernier roman de votre auteur préféré et à travers cette fiction, vous vous inventerez une nouvelle vie.

6, rue Léonie Corre
(Près de l'église du Guildo)
Ouverte le mercredi et le samedi
de 10 heures à 12 heures
Tél. 02 96 41 13 87

******

ASSOCIATION « LES JEUNES DU PANO »

Nous vous rappelons que l'Association des Jeunes du PANO, est ouverte à tous les jeunes de SAINT-CAST et du GUILDO.

L'âge minimum est de 14 ans
L'adhésion est de 15 € par an

Vous pouvez contacter M. Yann LEMAITRE, Président de l'association, au 02 96 41 20 70

******

CLUB PENTHIEVRE AMITIÉ

- Le mardi 17 mars : voyage à PLOUAY : les Orchidées de LENA et l'Auberge du SEQUOIA : détail et inscription dans les pages du journal.
- Le vendredi 20 mars : repas du carnaval à 12 heures : couscous à la salle d'Armor assuré par le restaurant le Chêne au Loup animé par Jean Claude BOURGET.
- Le mercredi 25 mars : départ pour l'Ouest Américain.

Deux D.V.D. ont été réalisés sous forme de diaporama par Jean Pierre MAUPETIT. Il s'agit là d'un excellent travail, les sujets sont :

- La commémoration de la Bataille de St CAST concernant la journée du 13 septembre 2008.
- Le voyage en CROATIE.

Ces C. D sont à vendre 8 € pièce, la somme sera utilisée pour l'achat de matériel informatique.

SOIREE TARTIFLETTE SAVOYARDE

SAMEDI 21 MARS 2009

SALLE D'ARMOR : 19H SAINT-CAST LE GUILDO

Organisée par l'école de football de l'E.S St-Cast Le Guildo

Adultes : 12€ :
- **Kir**
- **Tartiflette**
- **Dessert**

Enfants (- 10 ans) : 6€

Inscription(s) avant le 07/03/09 au 06.68.95.75.69 ou au 06.68.18.91.80

Jean Pierre vous propose, autour d'une tasse de boisson chaude, des après midis diaporamas photos avec débat, sur les voyages qu'il a réalisé ainsi que sur les voyages organisés par le Club.
Nous aimerions avoir votre avis sur ce projet.

Vous pouvez joindre Jean Pierre au 02 96 41 85 71

******

Profitez de votre Retraite : JOUEZ AU BRIDGE !

Non, je ne vous incite pas à retomber en enfance : le jeu est une activité sérieuse qui permet de chasser le redoutable ennemi de la retraite : l'ennui.
Vous êtes déjà occupé me dites-vous ; vous faites du golf, du vélo, du jardinage, de la randonnée… C'est très bien !

Profitez de vos jambes tant qu'elles peuvent vous suivre !
Mais n'oubliez pas que votre meilleur outil de lutte contre l'ennui c'est la tête !

Alors pourquoi ne pas jouer au bridge ?
Une séance de bridge vous fait passer agréablement 4 heures et vous donne l'occasion de faire des connaissances et même de nouveaux amis.

Rejoignez le Bridge Club de Saint-Cast le Guildo -->

ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Tous les mercredis et samedis après-midi, salle des Artisans, place Anatole Le Braz.
Pour tous renseignements téléphonez au 06 81 76 77 86
Cotisation annuelle 20 euros - Droit de table 2 euros

******

PROGRAMME RANDONNÉE CASTINE

JEUDI 26 FÉVRIER
Circuit sur DINARD 9/10 KM. R/V habituel parking mairie 13h30 plage du prieuré à DINARD.
Responsables: André LERONDEAU 02 96 41 68 63 et Jacques FOURNIER 02 96 41 62 56.

RAPPEL: les inscriptions pour le séjour randonnée en septembre (VOSGES/ALSACE) sont ouvertes.

Pour tout renseignement complémentaire, le Président André LERONDEAU 02 96 41 68 63 est à votre disposition.

******

E.C.L.D

Paroles d'un soir: l'Histoire du vitrail
Madame Anne de Stoop, diplômée de l'École du Louvre, est conservatrice du musée Mathurin Méheut à Lamballe. Elle a produit plusieurs ouvrages relatifs à ce grand peintre, mais elle a publié aussi d'autres travaux.
Elle donnera une conférence sur « L'Histoire du vitrail », un sujet qu'elle a particulièrement approfondi. Le jeudi 2 avril à 20h30, en salle d'Armor. Prix d'entrée: 5 euros
3 euros sur présentation de la carte d'adhérent à l'ECLD

- Assemblée générale
L'assemblée générale des membres de l'ECLD se tiendra le mardi 10 mars à 18 heures en salle Bec Rond. Le « pot de l'amitié » clôturera la soirée.

******

F.N.A.C.A.

Suite à leur Assemblée Générale du samedi 10 janvier 2009, les adhérents vous font part des dates retenues pour les manifestations.

- Vendredi 20 mars
18 heures au monument aux morts du Guildo. Cérémonie du 47e Cessez-le-feu en Algérie, suivie d'un vin d'honneur.

- 19 heures: Salle des Pierres Sonnantes: Couscous royal – Ouvert à tous

Contacter les responsables:
Gaston PILARD: 02 96 41 20 03
Michel CROSNIER: 02 96 41 00 85,
Roger JOULAIN: 02 96 41 27 91
Inscription avant le 17 mars.

- Lundi 27 avril: 13h30 course cycliste sur le Circuit des Mielles à St Cast. Vers 17 heures. Arrivée de la 3e étape du tour de Bretagne après avoir effectué 6 tours de circuit
- Dimanche 10 mai: Courses Cyclistes. Nouveau circuit de la Croix aux Merles
- Jeudi 11 juin: Voyage d'une journée en commun avec le Club des Pierres Sonnantes. Départ 6h30: Direction St Mère l'Église. Visite du musée, Déjeuner à Carentan. L'après midi: découverte de la Pointe du Hoc. Visite des plages du débarquement en 1944.
Prix du voyage: 68 € tout compris. Acompte à l'inscription 30 € pour le 15 avril.

******

CLUB DES PIERRES SONNANTES

- Clubs ordinaires: Mercredis: 4 mars et 18 mars Salle des Pierres Sonnantes à 14 heures
- Marches: Mercredis 25 février, mercredi 11 mars, mercredi 25 mars. Rendez-vous à 14 heures Salle - d'Avaugour
- Scrabble: Tous les mardis à 14 heures – Salle d'Avaugour
- Encadrement: Tous les jeudis à 14 heures – Salle d'Avaugour
- Mercredi 1er avril: Repas des anniversaires du 1er trimestre à partir de 14 heures – Salle des Pierres Sonnantes.
- Jeudi 11 juin: Voyage à la journée (en commun avec la FNACA): les plages du débarquement, Ste Mère l'église, visite du Musée Airborne, Utah Beach, repas à Carenton, pointe du Hoc, Omaha Beach, cimetière Américain de Colleville sur Mer, Arromanches. Prix: 68 € - base 45 à 49 personnes. Inscriptions pour le 17 avril au plus tard auprès d'André ROUAULT au 02 96 41 01 88 Acompte de 30 € à l'inscription Places limitées.

******

© HAMON
Balisage des chemins de randonnée.

Les INFOS de l'Office du tourisme

1758-2008 : 250e anniversaire de la Bataille de Saint-Cast

APRÈS CE GRAND SUCCÈS, LE BILAN FINANCIER. Dans l'attente du 300e anniversaire de la bataille de Saint Cast, nous devions vous informer du coût du 250e anniversaire.

Qu'a-t-il coûté ?

Le 10 décembre 2007 le conseil municipal a considéré qu'à un événement exceptionnel le budget devait être exceptionnel et a donc voté une subvention importante de 150000 €.

Les subventions

Nous avons bien sûr recherché avec difficulté des subventions publiques et privés. Celles-ci se sont élevées à 8130 € (Conseil Général et Crédit Agricole).
Cette somme comme les recettes des festivités viennent bien sûr en déduction de la subvention initiale.
Passons aux chiffres arrondis pour une lecture plus aisée des dépenses et recettes des différentes animations.

Embauche

Cet événement ne pouvait être coordonné sans l'embauche d'une professionnelle de l'événementiel pendant 8 mois soit 13000 €

Communication

Un événement de cette ampleur nécessitait un budget communication important pour d'une part faire connaître l'événement mais également développer la notoriété de Saint Cast le Guildo en promotionnant les infrastructures réalisées et en cours de réalisation.
En effet 19000 € ont été dépensés en drapeaux, médias comme France Bleu Armorique, France Bleu Basse Normandie, Petit Bleu, Ouest France, Cri de l'Ormeau,... avec une recette de 500 € de vente d'affiches et de drapeaux.

Projection, randonnées, conférences et colloque

La projection du film en plein air, les randonnées, les conférences, le colloque qui ont tous rencontré un très fort succès, ont coûté 6000 € avec une recette de 1500 €.

Les animations

L'exposition, professionnelle, passionnante, visitée par plus de 2000 personnes pour un coût de 3000 €, la parade terrestre 7600 €, la parade nautique 3000 €, le Fest Noz 2400 € avec 1400 € de recette.

Le spectacle

La plus grosse dépense 87000 €: un spectacle grandiose créé spécialement pour l'événement, son et lumière avec feu d'artifice qui a surpris et enthousiasmé tous les spectateurs qui ne sont pas prêts de l'oublier.

Les frais de restauration

Comme pour toutes grandes manifestations beaucoup de bénévoles se sont mobilisés pour organiser

cette commémoration qu'il a fallu nourrir ainsi que les différents groupes de musiciens et d'intervenants soit 4200 €.

Le concert et les droits SACEM

Le concert à l'église dont le succès a été tel que la recette, 2500 €, a couvert en totalité la dépense.
Enfin les droits SACEM pour l'ensemble des spectacles : 1300 €.

Une gestion particulièrement rigoureuse assurée par l'Office de Tourisme et partagée par toutes les associations a permis de proposer un ensemble de manifestations de grande qualité suivi par un très important public enthousiaste nous incite tous à réfléchir pour l'avenir à d'autres manifestations fédératives.

Bilan comptable

Dépenses :	148 443,38 €
Budget prévu :	150 000,00 €
Recettes :	14 172,00 €
Coût pour la Commune :	**134 271,38 €**

Le Comité de Pilotage
Jean-Pierre VALÈS

STAGES DE MUSIQUE BELGES

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, l'ASBL belge « International Music Academy » a décidé unilatéralement le transfert de ses stages de musique dans les Ardennes belges en avril 2009, sans doute en raison de difficultés budgétaires.

L'office de Tourisme a néanmoins été contacté par quelques professeurs belges qui souhaitent revenir donner cours à Saint-Cast de manière indépendante.

Désireuse de montrer son attachement aux stages de musique, la municipalité a accepté de prêter des locaux à ces professeurs (membres d'ASBL) et à leurs élèves. Entre 50 et 80 jeunes musiciens sont susceptibles de participer à ces « micro-stages », accompagnés par des membres de leurs familles. Nous espérons un retour des stages à Saint-Cast-le Guildo dès 2010.

L'office de tourisme recherche des personnes habitant les Mielles ou l'Isle*, possédant un piano (ac-cordé), et qui accepteraient de mettre leur instrument à disposition quelques heures par jour pour permettre aux jeunes musiciens de travailler entre leurs cours magistraux (contacter Emilie Gautreau au 02 96 41 81 52).

(La plupart des familles belges résident dans ces quartiers et les jeunes ne sont pas toujours motorisés)*

Les INFOS de l'Office du tourisme

Agenda des festivités 2009, Nouveau site web.

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU SITE WEB

Vous l'aurez probablement remarqué, le site Internet www.saintcastleguildo.com a changé depuis le 1er janvier 2009.

Depuis plusieurs mois, Sylvaine Alnot, recrutée à mi-temps comme webmaster à l'office de tourisme, mettait au point ce nouvel outil.

Outre un aspect graphique plus dynamique, le site offre de nouvelles fonctionnalités : la plus importante étant un moteur de recherche des festivités, hébergements, commerces et services.

Tout a été pensé pour que le client prépare son séjour de la manière la plus simple possible. C'est pourquoi les contenus et la navigation à l'intérieur des pages ont été simplifiés.

La municipalité a souhaité conserver le principe d'un site web conjoint avec l'office de tourisme. On peut donc trouver à la rubrique « Mairie » les actualités municipales, le bulletin et les marchés publics.

Sylvaine Alnot exerce désormais une activité indépendante en tant que web designer (Récréative) à Matignon depuis la fin de son CDD. Elle assurera la maintenance du site

www.saintcastleguildo.com.

AGENDA DES FESTIVITES 2009

L'office de tourisme éditera son agenda des festivités en avril. Toute association ou professionnel souhaitant y annoncer une manifestation devra avoir communiqué ses éléments AVANT LE 15 MARS, faute de quoi la manifestation ne figurera pas dans l'agenda.

QUELQUES TEMPS FORTS DE 2009

Liste non exhaustive - Programme à venir sur www.saintcastleguildo.com

DU 1er au 3 JUILLET:
TOUR DE FRANCE A LA VOILE ET INAUGURATION DU PORT DE PLAISANCE

DU 23 AU 26 JUILLET:
ESTIVALES DE VOLLEY

- 28 & 29 mars : parcours du cœur
- 5 avril : Randos route, VTT et marche
- 27 avril: Tour de Bretagne cycliste (arrivée d'étape)
- 17 février: Spectacle Place aux Mômes
- 11 avril: Spectacle Place aux Mômes
- 1er mai : Golf'Armoricaine / Bal du Muguet
- 9 mai: Concours de peinture "Couleurs de Bretagne"
- 31 mai: Plage en Fête
- Fin juin: Fête de l'Huître
- 11 & 12 juillet: Foire aux peintres
- 17 juillet: Grand Fest-Noz Salle d'Armor
- 17 au 19 juillet: Brocante Place du marché
- 27 juillet: Concert de Jazz (« Certains l'aiment chaud »)
- 3 août: Concert de jazz (« Lucy Dixon »)l
- 8 & 9 août: Foire aux peintres
- 9 août: Vide-grenier
- 14 août: Grand Fest-Noz Salle d'Armor
- 14 au 16 août: Brocante place du marché
- 23 août: Raid de la Baie de l'Arguenon
- 19 & 20 septembre: Ameri'Cast Cup
- 13 décembre: marché de Noël

Et en juillet et août, ne manquez pas:

- les mardis du port (concerts)
- les mercredisquares (concerts au Square Pellion)
- les marchés nocturnes du jeudi
- le festival "Place aux Mômes", tous les vendredis après-midi au square Pellion
- Marchés-concerts à la Ferme des Landes, tous les vendredis

Venez nombreux à l'Assemblée Générale de l'Office du Tourisme le Jeudi 5 mars 2009 à 20h30 à la Salle Bec Rond

Les INFOS de l'Office du tourisme

Agenda des festivités 2009, Nouveau site web.

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU SITE WEB

Vous l'aurez probablement remarqué, le site Internet www.saintcastleguildo.com a changé depuis le 1er janvier 2009.

Depuis plusieurs mois, Sylvaine Alnot, recrutée à mi-temps comme webmaster à l'office de tourisme, mettait au point ce nouvel outil.

Outre un aspect graphique plus dynamique, le site offre de nouvelles fonctionnalités : la plus importante étant un moteur de recherche des festivités, hébergements, commerces et services.

Tout a été pensé pour que le client prépare son séjour de la manière la plus simple possible. C'est pourquoi les contenus et la navigation à l'intérieur des pages ont été simplifiés.

La municipalité a souhaité conserver le principe d'un site web conjoint avec l'office de tourisme. On peut donc trouver à la rubrique « Mairie » les actualités municipales, le bulletin et les marchés publics.

Sylvaine Alnot exerce désormais une activité indépendante en tant que web designer (Récréative) à Matignon depuis la fin de son CDD. Elle assurera la maintenance du site

www.saintcastleguildo.com.

AGENDA DES FESTIVITES 2009

L'office de tourisme éditera son agenda des festivités en avril. Toute association ou professionnel souhaitant y annoncer une manifestation devra avoir communiqué ses éléments AVANT LE 15 MARS, faute de quoi la manifestation ne figurera pas dans l'agenda.

QUELQUES TEMPS FORTS DE 2009

Liste non exhaustive - Programme à venir sur www.saintcastleguildo.com

DU 1er au 3 JUILLET:
TOUR DE FRANCE A LA VOILE ET INAUGURATION DU PORT DE PLAISANCE

DU 23 AU 26 JUILLET:
ESTIVALES DE VOLLEY

- 28 & 29 mars : parcours du cœur
- 5 avril : Randos route, VTT et marche
- 27 avril: Tour de Bretagne cycliste (arrivée d'étape)
- 17 février: Spectacle Place aux Mômes
- 11 avril: Spectacle Place aux Mômes
- 1er mai : Golf'Armoricaine / Bal du Muguet
- 9 mai: Concours de peinture "Couleurs de Bretagne"
- 31 mai: Plage en Fête
- Fin juin: Fête de l'Huître
- 11 & 12 juillet: Foire aux peintres
- 17 juillet: Grand Fest-Noz Salle d'Armor
- 17 au 19 juillet: Brocante Place du marché
- 27 juillet: Concert de Jazz (« Certains l'aiment chaud »)
- 3 août: Concert de jazz (« Lucy Dixon »)l
- 8 & 9 août: Foire aux peintres
- 9 août: Vide-grenier
- 14 août: Grand Fest-Noz Salle d'Armor
- 14 au 16 août: Brocante place du marché
- 23 août: Raid de la Baie de l'Arguenon
- 19 & 20 septembre: Ameri'Cast Cup
- 13 décembre: marché de Noël

Et en juillet et août, ne manquez pas:

- les mardis du port (concerts)
- les mercredisquares (concerts au Square Pellion)
- les marchés nocturnes du jeudi
- le festival "Place aux Mômes", tous les vendredis après-midi au square Pellion
- Marchés-concerts à la Ferme des Landes, tous les vendredis

Venez nombreux à l'Assemblée Générale de l'Office du Tourisme le Jeudi 5 mars 2009 à 20h30 à la Salle Bec Rond

JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL DE LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO

Les échos de Saint-Cast Le Guildo

N° 09

www.saintcastleguildo.com

janvier - février 2009

Dépôt légal imprimerie 2005 • Responsable de la publication : Jean FERNANDEZ